

COMMUNIQUÉ PRESSE

20 janvier 2025



PARLONS TERRITOIRE ! RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC

Ateliers participatifs avec les habitants - 18 et 19 février 2025



Les 18 février à Belin-Béliet (33) et le 19 février à Sore (40), de 18h30 à 20h30, les habitants du territoire sont invités à participer à des ateliers participatifs autour de l'évaluation de la Charte du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Une nouvelle étape dans cette concertation qui donnera lieu, ensuite, à l'élaboration du projet.

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DE LA CHARTE

Feuille de route qui permet le classement d'un territoire en « Parc naturel régional », la Charte est révisée tous les 15 ans. Cette procédure a débuté pour le PNR des Landes de Gascogne en 2024 et sera soumise à de nombreuses étapes en concertation avec les collectivités, les habitants et les acteurs économiques du territoire. En 2029, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne sera doté d'une nouvelle Charte, projet commun d'un territoire fixant de nouvelles ambitions à l'horizon 2044. Cette période de révision est donc essentielle pour façonner ensemble l'avenir de ce territoire.

POURQUOI PARTICIPER À LA RÉVISION DE LA CHARTE ?

La préparation d'une nouvelle Charte est fondée sur une vaste concertation des partenaires, élus, acteurs économiques et habitants. Durant toute la procédure, chacun.e est invité.e à participer à l'orientation des politiques à mettre en œuvre, à exprimer ses attentes et propositions pour un territoire qui lui ressemble. C'est un moment privilégié pour identifier les enjeux qui touchent à la préservation de l'environnement, au développement local et à l'amélioration de votre cadre de vie.

LES ATELIERS AVEC LES HABITANTS

Ouverts à tous et tenus sous forme de world café, ces ateliers en présence du bureau d'études ExtraCité en charge de l'évaluation de la Charte du PNRLG, auront lieu le :

- 18 février, de 18h30 à 20h30, à la salle des fêtes de Belin (33)
- 19 février, de 18h30 à 20h30, à la salle des fêtes de Sore (40)

📍 Pourquoi venir aux ateliers ? La voix des habitants est cruciale dans cette révision de Charte. Ces ateliers sont un espace pour partager vos idées, vos observations et vos attentes quant à l'avenir du Parc. C'est l'occasion de discuter directement avec l'équipe en charge du projet et d'échanger avec d'autres habitants sur les sujets qui vous tiennent à cœur, qu'il s'agisse de la préservation de la biodiversité, du développement économique local, ou de l'identité culturelle du territoire.

CONTACT

Mathilde FRAIGNEAU, chargée de communication | m.fraigneau@parc-landes-de-gascogne.fr | 05 24 73 37 26